

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

Pouvoir adjudicateur

Mairie de PLOUDIRY

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur le Maire

Objet du marché

Entretien de la voirie communale

Programme 2014

***Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés
en Euros***

Prix	Désignation	Prix HT
010	<p>Signalisation temporaire de chantier</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au jour de calendrier, les frais d'amenée, de mise en place, d'exploitation, de surveillance, de remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, et de repliement en fin de chantier, des dispositifs de signalisation temporaire d'un chantier exécuté sous circulation, y compris la fourniture et la pose de la déviation si nécessaire.</p> <p>La journée:</p>	
020	<p>Scarification chaussée</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre carré, la scarification mécanique de chaussée sans évacuation des produits en vue de leur réutilisation sur place.</p> <p>Le mètre carré:</p>	
030	<p>Préparation et nivellement du fond de forme de chaussées</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre carré, la finition du réglage du fond de forme à la niveleuse ; il comprend également le compactage et toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre.</p> <p>Le mètre carré:</p>	
040	<p>G.N.T 0/31,5 pour chaussée</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>à la tonne, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave GNT 0/31,5 pour la confection de la couche de fondation de la voirie, y compris toutes sujétions d'arrosage, de compactage ainsi que de matériel et de main d'oeuvre.</p> <p>Le tonnage pris en attachement sera celui résultant des bons de pesée, réfections faites en cas de transport en surcharge conformément à l'article 25.2 du C.C.A.G.</p> <p>La tonne:</p>	
050	<p>Revêtement tricouche 10/14 avec prégravillonnage</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre carré, un prégravillonnage à sec à raison de 6 l de 10/14 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -un premier répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg au m2 suivi d'un gravillonnage à raison de 8 l de 10/14 au m2 et d'un cylindrage léger ; - un deuxième répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg au m2 suivi d'un gravillonnage à raison de 6 l de 6/10 au m2 et d'un cylindrage poussé ; - un troisième répandage d'émulsion de bitume à 60 % à raison de 2kg/m² suivi d'un gravillonnage de 6l de 4/6 au m2, <p>y compris toutes fournitures et transports ainsi que toutes sujétions de matériel et de main d'oeuvre. Le balayage des rejets sera exécuté dans les quinze jours après les travaux.</p> <p>Le mètre carré:</p>	
060	<p>Revêtement bicouche 6/10 et 4/6 au bitume fluxé</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre carré, notamment un premier répandage de bitume, 1,1kg/m2 suivi d'un gravillonnage de 7l de 6/10 au mètre carré et d'un cylindrage léger ; un deuxième répandage de bitume à raison de 0,9kg/m2 suivi d'un gravillonnage de 7l de 4/6 au mètre carré et d'un cylindrage poussé;</p> <p>Il comprend également la fourniture des granulats et du liant ainsi que les balayages avant travaux et ceux des rejets dans un délai de 15 jours après exécution.</p> <p>Le mètre carré:</p>	

070	Couche d'accrochage avant enrobés Ce prix rémunère : au mètre carré, l'exécution d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à 65%, à raison de 400 g de bitume résiduel au mètre carré, y compris toutes fournitures et sujétions de matériel et de main d'oeuvre ; il s'applique au mètre carré sur les chaussées à revêtir d'enrobés.	
	Le mètre carré:	
080	Béton Bitumineux 0/10 Ce prix rémunère : à la tonne, la fourniture le transport et la mise en œuvre au finisseur de béton bitumineux BBSG 0/10 pour revêtement de chaussée. Il comprend: - les visites préparatoires, la signalisation des chantiers: signalisation pour travaux sous circulation; toutes fournitures comprises, le chargement, le transport sur le chantier en camions calorifugés bâchés et le déchargement aux lieux d'utilisation, le répandage au finisseur ou manuellement, le réglage, le compactage et le surfacage, le balayage et évacuation. Le tonnage pris en compte sera celui résultant des tickets de pesée des camions dont le contenu a été mis en œuvre sur le chantier.	
	La tonne:	
090	Réalisation de joints à l'émulsion de bitume. Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la réalisation de joints à l'émulsion de bitume y/c toutes fournitures et sujétions.	
	Le mètre:	